

PAIEMENT DE DIVIDENDES

CAP OBLIG SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 4 octobre 1997

Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

CAP OBLIG SICAV informe ses honorables actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 mai 2025, a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2024, un montant de dividende de à **6,336 DT**.

La mise en paiement des dividendes se fera à partir du **30 mai 2025** auprès du siège social de l'intermédiaire en bourse UNION CAPITAL sis au 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène.